

**Réunion du conseil municipal  
De Sully la Chapelle  
Le 18 décembre 2023**

**PROCES-VERBAL de la 6<sup>ème</sup> séance**

---

Date de convocation :	12/12/2023
Conseillers en exercice :	7
Conseillers présents :	7
Procuration :	0
Publication de la liste :	20/12/2023

L'an deux mil vingt-trois, le 18 décembre à dix-neuf heures quinze, les membres du conseil municipal de la commune de Sully la Chapelle se sont réunis, salle du conseil à la mairie, sur convocation qui leur a été adressé par le maire, conformément aux articles L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. Patrick MORISSEAU, maire ;

**Etaient présents :**

M. Patrick MORISSEAU, maire

M. Yannis BAZIN, 1<sup>er</sup> adjoint – M. Paul CAPELLE, 2<sup>ème</sup> adjoint - M. Christian de COURCY, 3<sup>ème</sup> adjoint  
Mme Gaëlle BAZIN, Gilles LEMAIRE et Pierre RAGER

**Quorum :** 7/7

**Nomination d'un secrétaire de séance :** Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal nomme un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance. **M. Pierre RAGER est désigné secrétaire de séance.**

## Ordre du jour de la séance

Procès-verbal de la séance du 13 novembre 2023

- 37 Tarifs communaux : Cimetière
- 38 Tarifs communaux : assainissement
- 39 Tarifs communaux : location salle polyvalente
- 40 Investissements début 2024 budget principal
- 41 Convention avec le SICTOM de mise à disposition d'un badge d'accès aux colonnes d'ordures ménagères pour l'évacuation des déchets abandonnés
- 42 Consultation sur la centrale photovoltaïque de Vitry aux Loges
- 43 Contrat d'électricité
- 44 Démission de M. Julien MACRI : Commissions communales
- 45 Démission de M. Julien MACRI : Commissions CCL
- 46 Démission de M. Julien MACRI : Commission des impôts fonciers
- 47 Démission de M. Julien MACRI : Commission de contrôle électoral  
Présentation du document unique et du programme pluriannuel avant présentation au CST du Centre de Gestion 45
- Election communale partielle
- Création d'une bibliothèque
- Questions diverses

**ACCORD A L'UNANIMITE**

## Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 13 novembre 2023

Le compte rendu du conseil municipal du 13 novembre 2023 n'appelle aucune observation.

VOTE	
En exercice	7
Présents	7
Procurations	0
Pris part au vote	7
<b>POUR</b>	<b>7</b>
<b>CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>ABSTENTION</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>

## 37 Tarifs communaux : Cimetière 2024

Pour mémoire :

	2015	2019	2021
30 ans	108 €	110 €	150 €
50 ans	180 €	190 €	250 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les tarifs communaux à dater du 1<sup>er</sup> janvier 2024 comme suit :

### Concessions du cimetière :

- trentenaire : 150,00 € la place
- cinquantenaire : 250,00 € la place

VOTE	
En exercice	7
Présents	7
Procurations	0
Pris part au vote	7
<b>POUR</b>	<b>7</b>
<b>CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>ABSTENTION</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>

## 38 Tarifs communaux : Assainissement 2024

Pour mémoire :

	2015	2022	2023
Abonnement	76,00 €	78,00 €	82,00 €
Prix au m3	1,82 €	1,85 €	1,91 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les tarifs communaux à dater du 1<sup>er</sup> juillet 2024 comme suit :

- Abonnement : 82,00 €
- Prix du m3 consommé : 1,96 €

VOTE	
En exercice	7
Présents	7
Procurations	0
Pris part au vote	7
<b>POUR</b>	<b>6</b>
<b>CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>ABSTENTION</b>	<b>1</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>

## 39 Tarifs communaux : location salle polyvalente 2024

Pour mémoire :

	2016		2022	
	SULLY	EXT	SULLY	EXT
½ journée	95,00 €	140,00 €	95,00 €	140,00 €
Week-end	276,00	599,00 €	276,00 €	550,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- fixe les tarifs de location de la salle polyvalente comme suivent à dater du 1<sup>er</sup> janvier 2024 :

	Résidents de Sully la Chapelle	Résidents hors commune
Location sur une 1/2 journée	95 €	140 €
Location sur deux journées	276 €	550 €
<u>Suppléments :</u> Coût dû pour un nettoyage important après état des lieux	120 €	120 €
<u>Caution :</u> Acompte de location et ménage	300 €	300 €
<u>Poubelles :</u> Chaque sac de 50 litres déposé	0,048 € TTC/Litre 1 sac = 50 Litres Soit 2,40 € TTC/sac	

### VOTE

En exercice	7	POUR	7
Présents	7	CONTRE	0
Procurations	0	ABSTENTION	0
Pris part au vote	7	TOTAL	7

## 40 Investissements début 2024 : Budget principal et Assainissement

En vertu des dispositions de l'article L.1612-1 § 3 du CGCT,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

AUTORISE Monsieur le Maire, pour l'exercice 2024, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2023 soit :

### Budget Commune :

**650,00 € au chapitre 20**  
**103 749,13 € au chapitre 21**  
**2 500,00 € au chapitre 23**

### Budget Assainissement :

**2 500,00 € au chapitre 20**  
**24 585,34 € au chapitre 21**  
**2 500,00 € au chapitre 23**

Jusqu'à l'adoption des Budgets Primitifs 2024

### VOTE

En exercice	7	POUR	7
Présents	7	CONTRE	0
Procurations	0	ABSTENTION	0
Pris part au vote	7	TOTAL	7

## 41 Convention avec le SICTOM de mise à disposition d'un badge d'accès aux colonnes d'ordures ménagères pour l'évacuation des déchets abandonnés

Le maire présente le mail reçu par le SICTOM de Château neuf sur Loire.

Après discussion, les élus décident d'accepter la convention et de donner pouvoir au maire pour la signature de ladite convention ainsi que tous les documents y afférent.

VOTE	
En exercice	7
Présents	7
Procurations	0
Pris part au vote	7
<b>POUR</b>	<b>7</b>
<b>CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>ABSTENTION</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>

## 42 Consultation sur la centrale photovoltaïque de Vitry aux Loges

Les élus se posent des questions sur ce dossier. Au vu des pièces produites, des questions restent en suspens :

- Quel volume produit ?
- Pour quelle population ?

Au vu du dossier présenté par la Préfecture du Loiret, le conseil municipal émet un avis DEFAVORABLE.

VOTE	
En exercice	7
Présents	7
Procurations	0
Pris part au vote	7
<b>POUR</b>	<b>7</b>
<b>CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>ABSTENTION</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>

## 43 Contrat d'électricité

Les élus discutent des propositions qui ont été envoyées par le courtier en contrats d'énergie.

La société qui a été retenue comme fournisseur d'électricité pendant les deux années à venir est la société ENGIE.

D'autoriser M. le Maire à signer tout document correspondant et toutes les pièces qui s'y rapportent.

VOTE	
En exercice	7
Présents	7
Procurations	0
Pris part au vote	7
<b>POUR</b>	<b>7</b>
<b>CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>ABSTENTION</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>

## 44 Modification des commissions communales

Le maire fait part de la démission de M. Julien MACRI. Il est donc nécessaire de compléter la commission suivante : M. Paul CAPELLE remplacera M. Julien MACRI.

	Délégués titulaires
Commission Sociale	Patrick MORISSEAU Gaëlle BAZIN Gilles LEMAIRE Paul CAPELLE Pierre RAGER

<b>VOTE</b>	
En exercice	7
Présents	7
Procurations	0
Pris part au vote	7
<b>POUR</b>	<b>7</b>
<b>CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>ABSTENTION</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>

## 45 Modification des commissions intercommunales de la CCL

Le maire fait part de la démission de M. Julien MACRI. Il est donc nécessaire de compléter les commissions suivantes de la CCL :

<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LOGES – CCL</b>	<b>Délégués titulaires</b>	<b>Délégués suppléants</b>
<b>Commission : Service à la population : Santé – Petite enfance</b>	Gaëlle BAZIN	Paul CAPELLE
<b>Commission : Bâtiments – équipements (gymnase, dojo, piscine, aire GDV)</b>	Yannis BAZIN	Pierre RAGER
<b>Commission : Communication (interne et externe) – Nouvelles technologies – Services aux communes – Mutualisation – Groupement de commandes</b>	Yannis BAZIN	Paul CAPELLE

<b>VOTE</b>	
En exercice	7
Présents	7
Procurations	0
Pris part au vote	7
<b>POUR</b>	<b>7</b>
<b>CONTRE</b>	<b>0</b>
<b>ABSTENTION</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>

## 46 Modification de la commission des impôts fonciers

L'article 1650 du Code Général des Impôts (CGI) prévoit que dans chaque commune, il est institué une commission communale des impôts directs composée de sept membres, à savoir le Maire ou l'adjoint délégué qui la préside et de six commissaires. Les commissaires, ainsi que leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le directeur des services fiscaux sur une liste de contribuables, en nombre double, remplissant les conditions sus énoncés, dressée par le Conseil municipal. Les personnes pouvant figurer sur cette liste doivent être de nationalité française, être âgées de 18 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisé avec les circonstances locales, posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission. Vu la démission de Monsieur Julien MACRI, conseiller municipal,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide : d'approuver la liste de commissaires ci-dessous :

M. Pierre RAGER remplacera M. Julien MACRI

<b>Délégués titulaires</b>	<b>Date de naissance</b>	<b>Adresse</b>
Paul CAPELLE	22/04/1988	9 route des Noues
Christian de COURCY	22/03/1955	41 avenue de Suffren – Paris 7
Gilles LEMAIRE	30/07/1963	14 route de Fay
Odile de COURCY	22/05/1954	Claireau
Dominique BEAUDET	07/06/1956	14 Hameau Marie-Louise
Laurent ASSELIN	15/08/1964	1954 route de Philiponet

### Délégués titulaires

#### Délégués suppléants

Yannis BAZIN

Alain de COURCY

Pierre RAGER

Yves DUFOUR

Gaëlle BAZIN

Alain KERN

### Date de naissance

#### Date de naissance

28/04/1973

19/03/1951

20/10/1961

08/01/1958

05/07/1971

04/04/1944

### Adresse

#### Adresse

48 route de Fay

Claireau

64 route de Fay

170 route de Vitry

48 route de Fay

22 route de Fay

### VOTE

		<b>POUR</b>	<b>7</b>
En exercice	7	<b>POUR</b>	<b>7</b>
Présents	7	<b>CONTRE</b>	<b>0</b>
Procurations	0	<b>ABSTENTION</b>	<b>0</b>
Pris part au vote	7	<b>TOTAL</b>	<b>7</b>

## 47 Modification de la commission de contrôle électoral

Le maire fait part de la démission de M. Julien MACRI.

Il convient de le remplacer au sein de la commission de contrôle électoral.

M Yannis BAZIN reprendra la place de M. Julien MACRI comme représentant de la commune au sein de la commission de contrôle.

### VOTE

		<b>POUR</b>	<b>7</b>
En exercice	7	<b>POUR</b>	<b>7</b>
Présents	7	<b>CONTRE</b>	<b>0</b>
Procurations	0	<b>ABSTENTION</b>	<b>0</b>
Pris part au vote	7	<b>TOTAL</b>	<b>7</b>

## Présentation du document unique et du programme pluriannuel avant présentation au CST du Centre de Gestion 45

Les documents ont été présentés aux élus.

Ils donnent leur accord pour qu'ils soient présentés au CST du CDG45.

## Election communale partielle

Monsieur le maire explique que suite à la démission de M. Julien MACRI, il est nécessaire de faire des élections municipales partielles. Elles auront lieu le 28 janvier 2024 pour le 1<sup>er</sup> tour et le 4 février 2024 pour le 2d tour si nécessaire.

Horaires de présence	1 <sup>er</sup> TOUR le 28 janvier 2024
8h00 à 11h30	PM – PC - GL
11h30 à 15h00	PC – YB - PR
15h00 à 18h00	PM – GB - GL

Présents pour le dépouillement : YB – GB – GL – PM

Président du bureau de vote est surligné

: Patrick MORISSEAU

Secrétaire du bureau de vote est surligné

: Yannis BAZIN

Personnes surlignées sont les assesseurs

: Gaëlle BAZIN et Gilles LEMAIRE

Horaires de présence	2 <sup>ème</sup> TOUR le 4 février 2024
8h00 à 11h30	PM - PC - GL
11h30 à 15h00	GL - YB - AK
15h00 à 18h00	PM - GB - PC

Présents pour le dépouillement : YB - GB - GL - PM

Président du bureau de vote est surligné

: Patrick MORISSEAU

Secrétaire du bureau de vote est surligné

: Yannis BAZIN

Personnes surlignées sont les assesseurs

: Gaëlle BAZIN et Gilles LEMAIRE

## Création de la bibliothèque :

Suite à une réflexion commune des élus, le projet de la bibliothèque va continuer.

Cette construction sera plus qu'une bibliothèque, les élus souhaitent qu'elle puisse être un lieu de réunion pour les associations, un lieu de convivialité pour les habitants.

Une réunion de la commission travaux aura lieu en février 2024 afin de finaliser un cahier des charges qui sera envoyé aux entreprises en appel d'offre restreint pour maîtrise d'œuvre.

Un mail sera envoyé aux élus contenant l'audit de CAP LOIRET pour mémoire.

## COMPTES RENDUS DE REUNIONS :

PC : SICTOM : une réunion a lieu en même temps que celle-ci au SICTOM. Le tarif de ramassage des ordures devrait sensiblement diminuer.

PM : CCL : M. le maire explique avoir défendu le dossier de demande de subvention volet 2 pour la réfection du toit de l'école maternelle.

PM : SIAEP : Campagne d'étude du CVM en cours

## QUESTIONS DIVERSES :

- Les vœux du maire sont annulés
- PC propose qu'un récépissé de dépôt soit signé pour la remise en main propre des cadeaux des aînés et des colis de noël
- Spectacle de marionnettes offert aux enfants de l'école maternelle a beaucoup plu
- RD 143 : les riverains se plaignent de la circulation des voitures et des camions qui roulent à vitesse excessive. Un courrier sera envoyé prochainement au département dans ce sens.
- Le toit amianté des toilettes extérieures à l'école maternelle a été enlevé et remplacé. Les travaux intérieurs seront bientôt réalisés.
- La fuite du chauffage de l'école maternelle a été maîtrisée et réparée
- L'église est ouverte tous les jours afin que les habitants ou passants puissent profiter de la crèche.
- Des travaux au niveau de la niche droite de l'église ont été réalisés par l'entreprise Laurent PAYEN et notre agent communal Kevin PELLETIER.

Plus aucune question restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h45

## SIGNATURES :

M. Patrick MORISSEAU, le maire

M. Pierre RAGER, le secrétaire de séance